
Adresse du comité révolutionnaire de Saint-Omer (Pas-de-Calais)
félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance
du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Saint-Omer (Pas-de-Calais) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 273-274;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0273_0000_5

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Dans cette circonstance périlleuse, combien les Français ont dû admirer votre courage et votre héroïsme !

Vous avez sçu braver les poignards et les assassins, et, en livrant les traîtres au supplice, vous avez, encore une fois, sauvé la patrie.

Vive la république française une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! S. et F.

LOISEL (*présid.*), ASSE, REGNOULT, E. NAT, DECAZORTE, BRIEUX (*comm^{re} nat.*) [et une signature illisible], MOREL (*greffier*).

g'

[Le conseil g^{al} de la comm. de Saint-Omer (1) à la Conv.; s.d.] (2).

Représentans du peuple,

Partout le courage des défenseurs de la liberté étoit couronné des plus brillans succès; et pendant qu'ils enchaînoient la victoire, un monstre sanguinaire, un moderne Néron traînoit dans le secret, avec ses infâmes complices, une nouvelle conspiration contre la liberté; sous le masque imposteur d'ami du peuple et de la vertu, dont sa bouche sacrilège blasphéma tant de fois les noms, ce lâche conspirateur aspirait au pouvoir suprême; et c'étoit sous l'égide du crime qu'il vouloit ériger sa puissance.

Dignes représentans, vous avez déjoué ce complot parricide; le peuple a conservé sa souveraineté et ses droits, les conjurés sont punis; le patriotisme peut aujourd'hui élever la voix puisque la liberté triomphe. Votre attitude imposante, votre courageux dévouement ont encore sauvé la chose publique : vous avez droit à la reconnaissance de tous les Français.

Mandataires fidèles du peuple, demeurez au poste où la confiance publique vous a placé, et où elle ne cesse de vous investir. Affermissez la liberté sur le règne des vertus, punissez tous les traîtres, les factieux et les intrigans. La patrie est tout à nos yeux, les individus ne sont rien. Raillés (*sic*) à la Convention toute entière, nous ne connoissons aucun parti : nous vous imiterons, généreux représentans; fermes au poste où nos concitoyens nous ont appelés, nous donnerons, par notre zèle au gouvernement révolutionnaire, toute l'activité qui lui est nécessaire; nous participerons, par votre vigilance, à vos glorieux travaux, et nous croirons alors avoir bien mérité de la patrie.

COUTURA, BARA, DELATTRE (*maire*), CARON, FRANÇOIS, CABARET, Alex LEQUIEN, C. DEFRANCE, VALLÉ, CAFFIÈRE, BONNIÈRE père, LIÉNARD, LANDRAU, Ant. NULAY, CHIFFART, J.F. HERMANT, MONTON [et 3 signatures illisibles].

h'

[Le c. de surveillance et révol. près le distr. de Toul (1) à la Conv.; Toul, 16 therm. II] (2).

Citoyens représentans du peuple,

Nous vous félicitons sur les mesures sages et vigoureuses que vous avez employées pour sauver encore une fois la patrie. Nous vous félicitons d'avoir déjoué les complots des traîtres et des conspirateurs. Ces ennemis du peuple altérés de sang espéroient nous égarer; ils étoient secondés dans leurs trames horribles par des magistrats perfides. Joyeux, et contents du supplice du tyran religieux et de ses adhérens, nous jurons que jamais les réputations ne nous en imposeront, que nous ne verons jamais les individus, mais que nous aurons toujours devant les yeux la patrie. Soumis aux lois, zélés à nous acquitter de nos devoirs, nous sommes dans la ferme résolution de vous aider à anéantir les traîtres et les conspirateurs, et de mourir à notre poste. Nous vous renouvelons notre serment de vivre libres ou de mourir. Vive la République, une indivisible, et démocratique !

PAPIN, DONZÉ BASTIEN, FROISSARD, LATOUR, BAUDOT, FRANK, GOFFIN (*présid.*), HARAUCOURT (*secrét.*).

i'

[Les membres du c. révol. de Saint-Omer (3), à la Conv.; s.d.] (4).

Enfin les voilà bien connus, ces brigands exécrables que notre département avoit vomis de son sein !

Convention nationale, tu as sauvé la patrie et la liberté : grâces immortelles te soient rendues ! Maximilien le tiran dégorge dans la tombe tout le sang dans lequel il s'étoit vautré. Nouveau Mahomet, il vouloit s'emparer du trône et de l'encensoir. Il mettoit la mort à l'ordre du jour et le crime à la place de la vertu.

Tigre altéré des larmes de l'innocence, il plongeoit dans les cachots les talens et le patriotisme pour exercer avec plus de sécurité son despotisme oriental. Conspirateur horrible, il avoit pour odieux sicaires une nuée de prêtres farouches, qui empoisonnoient les veines de la morale publique, et tiennent encore insolemment le glaive de la justice et les rênes des administrations.

Sublime Convention ! Tu fus longtems opprimée, mais le volcan de ton énergie couvrit de ses feux exterminateurs ces Catilina modernes, et ils furent réduits en poudre. Ah ! Ne t'arrête pas dans ta marche révolutionnaire ! Organise à grands pas la victoire sur tous les conjurés.

(1) Meurthe.

(2) C 312, pl. 1244, p. 66. Bⁱⁿ, 23 therm.

(3) Pas-de-Calais.

(4) C 312, pl. 1244, p. 38. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^h).

(1) Pas-de-Calais.

(2) C 312, pl. 1244, p. 37. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^h).

Les prêtres étoient les instrumens affreux de cette conspiration. Que ces Tartuffes cruels soient donc chassés sur-le-champ de tous les temples de la loi : opprobres du gouvernement et de l'humanité, que ces insectes noirs rentrent dans le néant politique ! La liberté est une vierge dont on ne soulève point le voile impunément. Depuis longtemps ils l'abreuvent d'outrages. Venge-la donc de leur lâcheté.

Pour nous, impassibles comme la loi, nous n'avons jamais brûlé d'encens que sur l'autel des vrais principes. Nous briserons toujours les idoles autour desquelles se rallieront les intrigans et les hommes sanguinaires, et nous ne verrons jamais que le salut de la patrie et la vérité des grandes maximes sociales.

F.J. Alphonse REVEL, WACQUET aîné, CABARET (*secrét.*), HERMANT, DUCLOS, DERYSSÉ, MARTINEAU, D. DUJILLOUIS, BRÉE.

j'

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Pont-Audemer (1) à la Conv.; Pont-Audemer, 12 therm. II] (2).*

Citoyens,

Une conspiration terrible a été ourdie contre la Convention; les complots liberticides des Catilina ont été déjoués; ils sont rentrés dans le néant dont ils n'auraient jamais dû sortir. La commune de Pont-Audemer s'empresse de vous féliciter sur la fermeté que vous avez montrée pour le salut de la République. Elle vous invite de rester à votre poste jusqu'à la paix. Elle jure de mourir pour l'exécution des loix et la défense de la patrie. Vive la République !

G. DUPIN (*agent nat.*), DUMOND, LE BRET, QUEMEY LAINÉ, NONCHÉ, GREGOIRE, N. CALLS, BOURGET (*secrét.-greffier*), (MARMION, LEPETIT, HIMONT, LELOUTRE.

k'

[*La sté popul. de Juilly (3), le corps municipal, le c. révol., les instituteurs et les élèves de l'école nat. de la même comm. à la Conv.; 15 therm. II] (4).*

Un Catilina, une commune conspiratrice menaçoient la liberté : la Convention se lève : Catilina n'est plus, les conspirateurs ont disparu.

Le dénonciateur éternel de toutes les factions, vraies ou imaginaires, factieux lui-même, et profondément hypocrite, alloit enfin lever le masque, et se montrer; vous le lui arrachez vous-mêmes, vous découvrez au grand jour sa face hideuse et respirant le crime. Attaché à tous les partis liberticides, ami de tous les

scélérat[s], sacrifiant indistinctement le coupable et l'innocent, il se frayoit un chemin à la tyrannie à travers le meurtre et le carnage. Plein de lui-même, se donnant modestement pour l'unique appui de la liberté, dont il méditoit la ruine, il vouloit enfin, de tous les cadavres sanglants des patriotes de la Convention, faire le dernier degré de son ambition monstrueuse : vous l'arrêtez au moment où il va toucher le faîte; vous lui arrachez le prix exécrable de ses forfaits.

Encore un moment, et l'abîme ouvert sous nos pas allait engloutir cinq ans de travaux et de sacrifices; le sang versé pour la cause du peuple alloit cimenter son oppression : la vertu respire; le crime est abattu.

Le décret que vous avez lancé sur les coupables est sanctionné par la joie universelle. Périront comme eux tous les conspirateurs, tous les ambitieux qui, au sein de l'égalité, ne respecteroient point le niveau qu'elle a suspendu sur toutes les têtes ! Qu'ils tremblent ! Qu'ils s'instruisent par l'exemple ! Qu'ils voient, à la fin de toutes les manœuvres contre-révolutionnaires, l'infâmie et l'opprobre.

L'horreur du crime et de la tyrannie vous a tous ralliés autour du bien public : la reconnaissance et l'admiration nous rallient autour de vous.

Continuez, sages et intrépides défenseurs, à déployer ce caractère mâle et énergique, à maintenir cet accord sublime et imposant qui a déconcerté les factieux et sauvé la patrie. De concert avec vous, de concert avec tous les vrais Jacobins, nous ne cesserons de travailler à l'affermissement de la République, que vous avez si courageusement soutenue au bord du précipice.

Le corps municipal, le comité de surveillance, les instituteurs et les élèves de l'école nationale de cette commune se réunissent à nous, pour vous féliciter sur vos triomphes, et partager votre joie. Vive la République ! Vive l'unité de la Convention !

Les membres du comité de correspondance :
M. BORRELLE, J.A. RATHIÉ, LEFEBVRE.

l'

[*Les administrateurs du départ^t de l'Aube à la Conv.; Troyes, 15 therm. II] (1).*

Législateurs,

La patrie est donc encore une fois sauvée. Grâce vous soient rendues ! Une horrible conjuration, vaste dans ses plans, profonde dans ses moyens, s'ourdissait depuis lon[g]tem[p]s. Le vaisseau de la République allait être englouti, le sénat français égorgé. Votre prudence a su prévoir, calculer tous ces dangers. Votre intrépidité, votre énergie en ont triomphé.

(1) Eure.

(2) C 312, pl. 1244, p. 65; *J. Sablier* (du soir), n° 1483 (pour 1485); *C. Eg.*, n° 719. Mentionné par *Bⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) Seine-et-Marne.

(4) C 315, pl. 1262, p. 31; *Bⁿ*, 25 therm. (2^e suppl^l). Mentionné par *J. Sablier* (du soir), n° 1483 (pour 1485); *Audit. nat.*, n° 689.

(1) C 312, pl. 1244, p. 63. Mentionné par *Bⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).